



Vice de forme - PV de notification d'une procédure d'expulsion

Par **Anabbe**, le **05/02/2021** à **04:00**

Bonjour,

Ma question est la suivante :

Une erreur sur l'identité d'un contrevenant, plus précisément sa date de naissance, figurant sur un **procès-verbal de notification d'une procédure d'expulsion en vue d'une ITF *** peut-il :

- Constituer un vice de forme et engendrer sa nullité s'il n'a pas été régularisé?
- Rendre valable l'appel tardif, même s'il est postérieur à l'expiration du délai légal imparti après la signification du jugement sans devoir rapporter la preuve de l'existence d'un quelconque grief?

* Provenance de l'acte : Bureaux des étrangers - Préfecture

Merci.

Anaëlle